

**BINCHE ET L'HYEGEA COLLABORENT RAMASSER LES PMC ET LES PAPIERS/CARTONS**

Jeudi, cartons et FMC et vendredi, sacs blancs pour Buvinnes, Epinois et Ressaix. Tous types d'ordures pour les autres le vendredi.



© E.G.

**SUPPORTEZ LES DIABLES SUR GRAND ÉCRAN [CE SOIR]**

Toujours 3 écrans en plein air pour voir Suède-Belgique. La grand-place à Binche, la place communale de La Louvière et le Hazard Village, au Sans Fond à Braine.



© D.C.

**Carnaval du Rœulx ce week-end**

Retrouvez dans notre édition de demain le programme du carnaval et du challenge de montgolfières.

# Centre

CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE DU CENTRE – SOIGNIES SE PRONONCE ENFIN

# Oui, à condition que Soignies reste chef-lieu

Sur les 13 de la CUC, 9 entités ont dit « oui » à une circonscription électorale du Centre. Soignies est d'accord à son tour, à condition de rester chef-lieu et que la circonscription porte son nom...

Le scénario était attendu ; il s'est confirmé ce lundi. Lors du conseil communal, les élus sonégiens se sont prononcés à l'unanimité en faveur d'une circonscription coïncidant géographiquement à la région du Centre, mais... à la condition qu'elle soit appelée « Circonscription de Soignies » et que la cité de Saint-Vincent en soit le chef-lieu de canton et d'arrondissement.



Soignies veut rester au centre... de l'arrondissement © D.C.

Toutes les communes concernées se sont donc désormais prononcées.

Le Rœulx, Ecaussinnes, Morlanwelz, Binche, Manage, Senefte, Braine-le-Comte, Estinnes et La Louvière ont dit successivement « oui » à une circonscription électorale du Centre. Soignies dit « OK » également mais à une circonscription électorale de Soignies regroupant les communes du Centre ayant marqué leur accord. Chapelle-lez-Herlaimont, Anderlues et Merbes-le-Château ont dit « non ».

Si pour Merbes, l'identité thudienne était une évidence, le débat a été plus difficile pour Chapelle et Anderlues. De nombreux habitants de ces communes se sentent en effet de grandes affinités avec le Centre. Mais sur le plan politique, le ralliement à Charleroi s'est finalement imposé.

Bref, avec dix communes sur la même longueur d'onde, la CUC actuellement présidée par le Binchois Laurent Devín, a les coudées franches pour aller défendre son projet au Parlement wallon. Lui qui avait annoncé qu'une délégation du Centre monterait en force à Namur pour défendre une région de 270.000 habitants. Soit un quart du Hainaut, entre Mons et Charleroi. Le projet caressé par Willy Taminiaux, créateur historique de la Communauté Urbaine du Centre (CUC) en passe de se réaliser ? Rappelons que c'est un concours de circonstances qui a permis de donner au projet une assise juridique : d'une part, l'arrêt de la Cour

Constitutionnelle du 26 novembre 2015 qui estime « antidémocratique » d'organiser des élections dans des circonscriptions exprimant moins de quatre députés. — D'autre part, l'arrêt du Conseil d'État du 1<sup>er</sup> février 2016 concernant la répartition des membres du Parlement wallon entre les circonscriptions électorales.

Bref, une fenêtre d'opportunité exceptionnelle et inédite s'est ouverte. D'autant qu'Élio Di Rupo a déclaré qu'il n'était pas défavorable au projet, à condi-

**Prochaine étape : une délégation des bourgmestres du Centre à Namur, emmenée par Laurent Devín**

tion que les communes puissent s'entendre. Et le 1<sup>er</sup> mai dernier, à Haulchin (!), Paul Magnette a déclaré qu'il ne pensait pas « qu'une circonscription du Centre affaiblirait celle de Charleroi. Il s'agirait simplement d'un autre découpage. » Quant à l'éventualité de voir la circonscription de Thuin disparaître ? « Nos deux circonscriptions ont toujours été intimement liées. Un rapprochement ne serait donc pas envisageable » a encore déclaré Le bourgmestre de Charleroi. Bref, un moment historique pour le Centre semble bel et bien se profiler à l'horizon. MARTINE PAUWELS

**François Desquesnes, député cdH et conseiller communal « Ensemble » à Soignies**

## Défendre la réputation des Sonégiens

C'est François Desquesnes qui avait proposé le premier cette solution, permettant à la fois de rejoindre la dynamique d'une région du Centre géographiquement redéfinie, tout en ménageant la fierté et l'histoire des Sonégiens. C'était le 2 février dernier, au lendemain de l'arrêt du Conseil d'État. À l'époque, les bourgmestres de Binche et La Louvière avaient laissé entendre qu'ils n'étaient pas forcément hostiles à cette option. « A Soignies nous avons eu un débat interne au sein de chaque groupe politique. Pour finalement voter à l'unanimité cette motion au conseil de ce lundi. Ce texte tient compte d'une histoire de deux siècles derrière l'arrondissement administratif de Soignies (il existe depuis 1818). Qui a connu des fluctuations de taille lorsque Lessines est arrivée. Ou encore, le village de Haine-Saint-Paul à la fusion des communes en 1976. Psychologiquement, c'est fondamentalement pour les Sonégiens, que l'on tienne compte de ce passé dans nos revendications ». Financièrement aussi, non ? Puisque qu'il dit chef-lieu, dit subsides supplémentaires. « C'est vrai. Il s'agit d'une somme un peu inférieure à 500.000 €. Cela peu



François Desquesnes. © D.R.

paraître beaucoup, mais cela ne représente même pas 2% du total des recettes de la ville de Soignies. De plus, dans le cadre de la réforme du fonds des communes, cette donnée va progressivement se réduire durant 20 années transitoires, jusqu'en 2028. Enfin, notre proposition ne prive aucune commune du Centre de ses aides actuelles. La Louvière y a de toute façon droit en tant que ville de catégorie 2, parmi les plus peuplées. »

Pour François Desquesnes, le Cœur de Hainaut a deux ventricules : Mons et le Centre-Soignies. Il se sent autant d'une région que de l'autre, comme beaucoup de Sonégiens. « Raison de plus pour garder notre statut de chef-lieu et pour les autres, ça ne changera rien. En revanche, il faut absolument trouver un sigle marquant pour le Centre. Un chantier de réflexion lancé par la CUC. Un nom pas très sexy, d'ailleurs. Idem pour celui kilométrique, de la Maison du Tourisme du Parc des Canaux et Château. Wallonie-Picarde a bien joué avec son acronyme WAPI. D'après moi, c'est vers cette formule que nous devrions écarter. En associant idéalement les mots Centre et Hainaut. » Pas facile. Essayez un peu ! M.P.W.

**Marc de Saint-Moulin, bourgmestre socialiste de Soignies**

## « D'abord le cœur de Hainaut »

Pour Marc de Saint-Moulin, il y a plus important que le Centre. « Ce que je défends surtout, c'est la notion de « Cœur de Hainaut » qui englobe aussi bien Mons-Bornage, que Soignies et le Centre. C'est cette dimension qui doit jouer pour que nous ayons un

pois suffisant, surtout à l'échelon européen. Mais sur le plan régional, on retrouve cette taille critique dans l'organisation des services incendie, par exemple. Et bien entendu, la CUC a un rôle à jouer, mais dans un espace Cœur de Hainaut. »

Marc de Saint-Moulin défend évidemment le titre de chef-lieu pour Soignies. « Qui, je le rappelle, a été défini comme pôle principal par le SDIR. Et qui joue un rôle supra local évident, notamment avec son centre hospitalier régional. En renonçant à ce



Marc de Saint-Moulin © D.C.

titre, nous risquons de mettre le doigt dans un engrenage défilant progressivement Soignies. Je ne peux pas l'admettre. » M.P.W.

**ENTREZ DANS LE FUTUR GRÂCE AUX TECHNO DEALS<sup>TM</sup> NISSAN**

**PORTES OUVERTES JUSQU'AU 11 JUIN**

**BOLVY MOTOR**

Partenaire automobile officiel à Gosselies et La Louvière. [www.bouvymotor.be](http://www.bouvymotor.be)

Innovation that excites

Denrées préparées à la sécurité. (1) Motorcycles vehicles au 01 40 61 15 au 30/06/16. (2) Nissan - PAYS-BAS - 01 40 61 15/30000

**La Gazette**  
LA NOUVELLE GAZETTE - CENTRE  
Rue L. de Broeckère, 27  
7300 La Louvière  
centres@lanouvellegazette.be  
www.lanouvellegazette.be

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Pierre LEERSCHOOL  
REDACTEUR EN CHEF : Michel MARTEAU  
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA RÉDACTION : Philippe MIEST  
FRONTIÈRES EN CHEF ADJOINTS : Thierry REMACLE - Dominique SCAGUOLA

CHEF DES SERVICES SPORTIFS : Thierry REMACLE  
DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT : André THIEL  
SUPPRESSE S.A., RUE DE COQUELET, 134 - 5000 NAMUR  
ÉDITEUR RESPONSABLE : Patrick HURBAN

UN NUMÉRO UNIQUE  
070/21.10.10

AVIS NÉCROLOGIQUES  
PETITES ANNONCES  
ANNONCES COMMERCIALES  
RÉDACTION GÉNÉRALE  
SERVICE CLIENTEL TRAVAIL  
DULINDA VAN DEN BERG DE 8 À 18 H - LE SAMEDI DE 8 À 12 H

E-MAIL : [abonnement@lanouvellegazette.be](mailto:abonnement@lanouvellegazette.be)  
TOUTES NOS OFFRES D'ABONNEMENT  
SUR [www.journauxbo.be](http://www.journauxbo.be)